
HEBDO STEEQ

Bonjour à toutes et à tous,

En janvier dernier, Michel et moi avons fait une tournée de nos délégués(e) et de nos membres concernant la structure politique. Je me permets aujourd'hui de vous partager le texte qu'une déléguée m'avait envoyé à la suite de celles-ci.

Cette enseignante avait rédigé ce texte à l'intention d'une jeune enseignante qui trouvait que le syndicat ne servait à rien. Ce texte représente magnifiquement bien la raison d'être du syndicat et l'importance de militer tous ensemble pour de meilleures conditions de travail.

Je tiens à remercier madame Marie-Josée Allain, enseignante et déléguée à l'école Saint-Bernard de Gascons.



Anne Bernier
Présidente du STEEQ-CSQ



Consultation sectorielle pour le personnel de soutien scolaire

Dans un souci constant de bien vous représenter, la Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ) mène jusqu'au **19 avril 2019** une consultation en ligne pour la prochaine ronde de négociations. Cette consultation est articulée autour de cinq thèmes. La FPSS veut connaître vos priorités et recueillir vos commentaires sur des enjeux qui touchent vos conditions de travail.

Votre participation est totalement anonyme. Les résultats seront présentés aux syndicats affiliés de la FPSS-CSQ et permettront d'identifier les revendications pour les 29 000 membres.

Votre opinion est importante puisqu'elle contribuera à définir nos orientations futures. Nous vous remercions à l'avance de prendre le temps d'y répondre et, ainsi, de contribuer à cet important travail d'analyse.

Vous recevrez dans les prochains jours des informations plus détaillées de la part de votre délégué(e) d'établissement.

ET S'IL N'Y AVAIT PAS DE SYNDICAT...

Olive, une jeune enseignante, tenait en ses mains sa convention collective...

- Dis, Marie-Josée, à quoi sert cette brique ?

Je ne l'ai pas utilisée cette année et j'ai versé une cotisation sur ma paye...



- Écoute ma belle Olive, cette brique, c'est un accord que nous avons obtenu avec notre employeur à la sueur de notre front. Elle décrit les droits et obligations de chacun dont nous devons tous respecter. C'est un instrument de luttes et d'améliorations des conditions de travail façonné par des gens qui sont passés avant toi et qui ont travaillé pour toi. Elle ne s'est pas bâtie en un jour! Si tu prenais le temps d'en prendre connaissance, tu te rendrais compte qu'elle contient plein d'avantages que tu n'aurais pas pu obtenir par une négociation individuelle de ton contrat de travail. En la feuilletant, j'espère que ça va te donner le goût de t'impliquer et m'aider à améliorer davantage nos conditions actuelles en éducation. Deux têtes valent mieux qu'une!

Tant mieux si tu ne l'as pas utilisée pour devoir te battre afin de faire valoir tes droits!
C'est un signe qu'elle te protège bien...

Si tu n'avais pas cette convention entre les mains, tu serais sûrement en train de négocier ton prochain contrat afin d'obtenir de meilleures conditions de travail. Mais encore... Tu serais peut-être payée à 10 \$ de l'heure et ton collègue à 15 \$ de l'heure; tu aurais sûrement 35 élèves de l'âge préscolaire à la 6^e année dans ta classe; tu serais surveillée par caméra et ta directrice te dirait comment enseigner; ton employeur prendrait tous les droits et te ferait faire à peu près n'importe quoi.



Et si tu n'avais pas cette convention... Tu mangerais probablement dans sa main.

Tu comprends, maintenant, pourquoi ça ne me dérange pas de payer un peu plus cher pour conserver ma sécurité d'emploi. Pour moi, **le syndicat...** ça n'a pas de prix !!!



Marie-Josée Allain
Déléguée syndicale de l'école Saint-Bernard de Gascons

Semaine de la relève syndicale du 8 au 12 avril 2019

5 à 7 Recrute une relève !

Du 8 au 12 avril prochain, ce sera la Semaine de la relève syndicale. À partir de ce moment-là et pour les semaines à venir, des 5 à 7 auront lieu un peu partout en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine. Tous les membres présents auront droit à une consommation gratuite. Durant la soirée, deux tirages auront lieu :

- Un pour les membres qui seront accompagnés d'un membre de la relève (5 ans et moins d'ancienneté) ;
- Un autre tirage pour les membres de la relève.

Surveillez notre page Facebook **STEEQ-CSQ** pour connaître les activités organisées dans votre secteur au cours des prochaines semaines.

Julie De L'Étoile, représentante des jeunes (35 ans et moins)
Michel Poirier, vice-président soutien en remplacement de Nathalie Fournier

Nouvel employé-conseil au STEEQ-CSQ

Nous souhaitons la bienvenue à monsieur Simon Gosselin, nouvellement embauché depuis février dernier, à titre d'employé-conseil. Il sera responsable de l'application de la convention collective pour les membres du personnel de soutien scolaire des deux commissions scolaires de la Gaspésie.

Durant sa période de formation, il sera accompagné et soutenu par monsieur Régent Bastien dans le but d'assurer une meilleure transition des dossiers jusqu'au départ à la retraite de ce dernier.

Le conseil exécutif du STEEQ-CSQ



Fonds d'aide du STEEQ-CSQ

Saviez-vous que le STEEQ-CSQ avait à sa disposition un fonds d'aide pour soutenir financièrement des élèves vivant différentes problématiques. Ce fonds est financé par les revenus de publicités et de commandites de l'agenda.

Si vous connaissez des élèves ayant des besoins particuliers, n'hésitez pas à communiquer avec votre délégué(e) qui transmettra votre demande au responsable de secteur et ce dernier effectuera les démarches nécessaires.

SESSION DE PRÉPARATION À LA RETRAITE

► 3 et 4 mai 2019 à Gaspé ◀

L'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (CSQ) offre une session de préparation à la retraite les 3 et 4 mai 2019 à l'Hôtel Baker de Gaspé.

À qui s'adresse cette session ?

Aux membres du personnel enseignant et de soutien scolaire des Commissions scolaires René-Lévesque et des Chic-Chocs, qui prendront leur retraite entre le 1^{er} juillet 2019 et le 1^{er} juillet 2020.

Est-ce que les conjointes/conjoints peuvent y participer ?

Oui, mais des coûts d'inscription de **60 \$** établis par l'AREQ seront exigés. Les frais de séjour seront également à leur charge.

Est-ce que les membres du STEEQ participant à la session ont des coûts à défrayer ?

Non, le STEEQ défraie les coûts d'inscription (50 \$) et rembourse les frais de séjour et de déplacement. Par le passé, les commissions scolaires ont toujours contribué financièrement à la tenue de cette session. Une demande leur sera acheminée et nous souhaitons qu'elles poursuivront leur collaboration.

Est-ce qu'un membre qui a participé à la session de 2017 peut s'inscrire à celle de 2019 ?

L'AREQ n'y voit pas d'inconvénient s'il y a de la place. Dans ce cas, aucune dépense ne sera remboursée (inscription, séjour et déplacement et suppléance, s'il y a lieu).

Que faire pour s'inscrire ?

Veuillez contacter Josée Barriault, secrétaire exécutive, au bureau du STEEQ de New Richmond au 418 392-4428 ou 1 877 392-4428, poste 104. La date limite pour s'inscrire est le 19 avril 2019. Après cette date, aucune inscription ne pourra être acceptée à moins de circonstances exceptionnelles. Lorsque vous serez inscrit, vous recevrez par la poste, à votre adresse personnelle, l'horaire et l'ordre du jour de la session et les autres renseignements pertinents. Afin de réduire les coûts, nous vous demandons de favoriser le covoiturage et le co-chambrage lorsque cela est possible.

Syndicalement,



Anne Bernier

Présidente du STEEQ-CSQ

